

# ENCEINTE URBAINE

## Saint-Martin-la-Plaine

Jacques Verrier



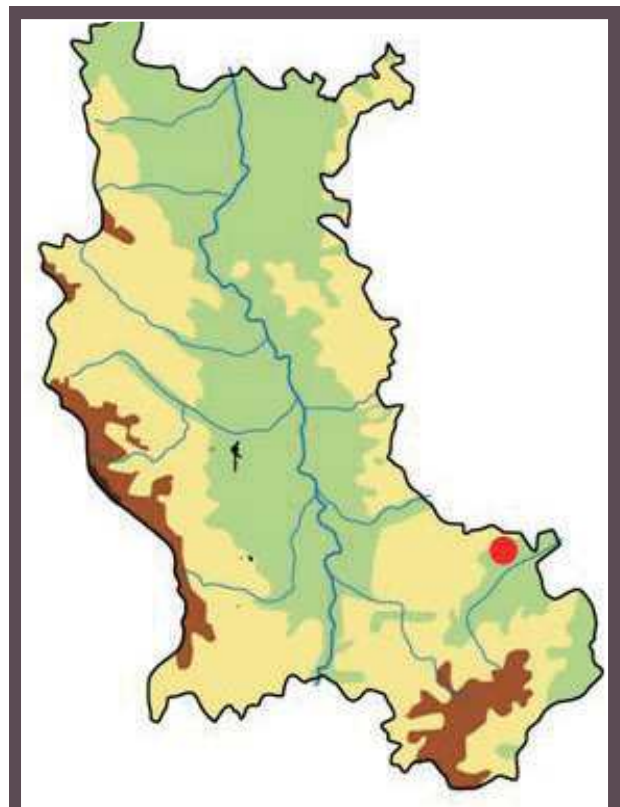
## SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET TOPOGRAPHIQUE

Le village de Saint-Martin-la-Plaine se trouve situé dans la partie sud-est du département de la Loire (fig. 1). Il est établi sur les dernières pentes des Monts du Lyonnais, en bordure d'un plateau qui domine la vallée du Gier, peu avant une brusque cassure du relief (fig. 2). Le dénivelé est important entre le Crêt Féchet, situé au nord-ouest du bourg qui culmine à 630 m et le point bas de la commune, dans la vallée du Gier, dont l'altitude est proche de 250 m. Le bourg médiéval se situe à mi-chemin, sur la ligne des 450 m.

Hormis le ruisseau de Beaulieu qui coule à l'ouest du bourg dans une combe encaissée qu'il a creusée dans les terrains métamorphiques, le réseau hydrographique n'a guère eu d'influence sur la construction du village, hormis la formation du petit promontoire sur lequel le bourg ancien a été installé. Il se trouve donc placé entre deux combes : celle du ruisseau de Beaulieu, que l'on trouve à l'ouest, est beaucoup plus marquée que celle située à l'est.

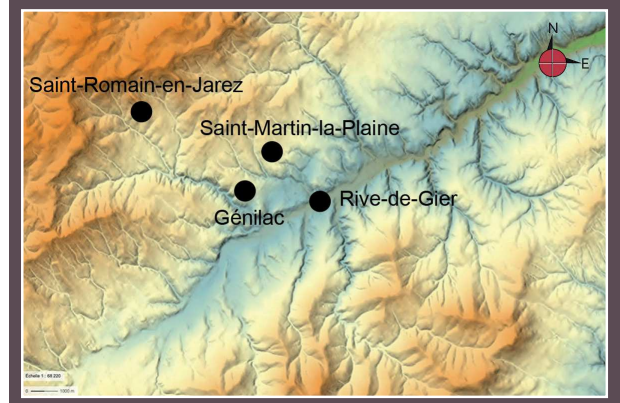
Le replat du promontoire se trouve en légère pente : le dénivelé entre la partie haute et la partie basse du bourg est de l'ordre de dix mètres.

Au niveau géologique, d'après les données du BRGM, le bourg est établi sur une zone où prédomine le gneiss tandis que la partie basse de la commune est formée par des schistes et des grès houillers. Les matériaux utilisés pour les constructions anciennes sont donc en relation directe avec le contenu de ce sous-sol. Les murs sont montés avec des pierres de tout venant, posées à plat tandis que les linteaux et piédroits utilisent le grès (fig. 3). Comme on le voit dans l'exemple proposé, nous avons relevé plusieurs exemples de linteaux triangulaires surmontés d'un petit triangle de décharge qui constituent une particularité locale.



▲ Figure 1 | La position de Saint-Martin-la-Plaine dans le département de la Loire

▼ Figure 2 | Le relief autour de la vallée du Gier : ville de Rive-de-Gier et villages alentours, © Base Géoportail



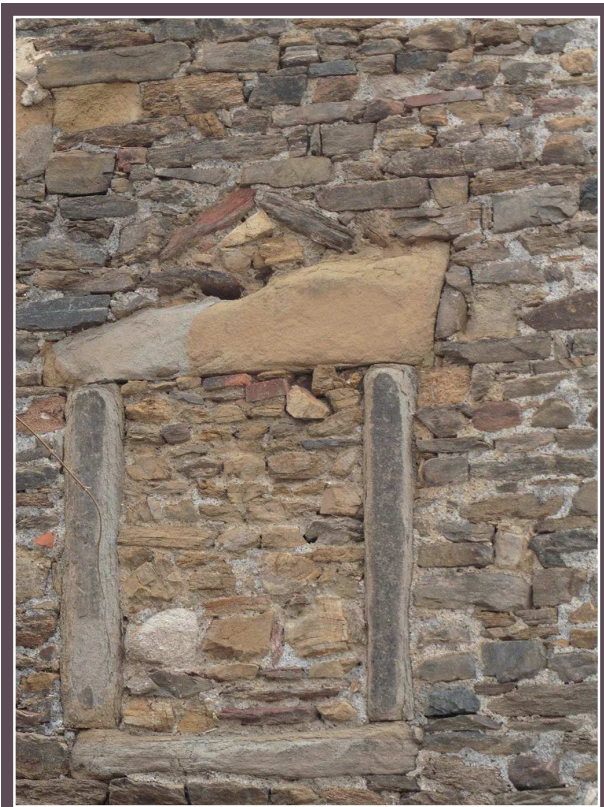
## LES DOCUMENTS

Terriers, plans et clichés aériens

### Les terriers

Plusieurs terriers concernant le village sont présents dans les Archives Départementales du Rhône, s'échelonnant dans le temps du XIV<sup>e</sup> siècle pour le terrier Maurin jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle pour le terrier Barrier.

Les terriers, jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, sont difficilement utilisables rapidement. Il faut tout d'abord les déchiffrer car la lecture en est souvent difficile et ensuite les traduire du latin vers le français pour les plus anciens, opération toujours délicate. Tout ceci nécessite un investissement en temps très important et des compétences de latiniste confirmé. Après une simple consultation, ils ont été laissés de côté et n'entrent pas le cadre de cette étude.



▲ Figure 3 | Appareillage et encadrement de fenêtre, © JV 2015

Les terriers, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, sont plus rapides d'accès bien qu'il faille toujours compter avec l'écriture et les longues formules propres aux clercs et aux notaires.

Les deux derniers terriers, Blanchard et Barrier, ont été les documents dépouillés. Ils ont déjà nécessité un investissement important au niveau du temps passé.

Il existe aussi, toujours aux Archives Départementales du Rhône, un document classé dans la commune de Saint-Paul-en-Jarez, intitulé « Copies d'abénévis, 1746-1768 ». Il ne constitue pas un terrier mais il s'agit d'une série de ventes par le Chapitre de Lyon de parcelles situées dans les fossés de plusieurs villes ou villages leur appartenant. Plusieurs feuillets concernent Saint-Martin-la-Plaine. Un autre document, provenant du même lieu est un compte-rendu effectué en 1598, par deux notaires mandatés par l'Eglise de Lyon pour venir vérifier les travaux effectués sur le château des seigneurs.

### Les plans et les cadastres

Les plans utilisés dans l'étude sont les documents classiques que l'on retrouve pour toutes les communes :

- le cadastre actuel, accessible sur le site internet : [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr) [en ligne] ;
- le cadastre Napoléon version Archives Départementales de la Loire. Il date de 1811 ;
- le cadastre Napoléon, et ses matrices, version mairie de Saint-Martin-la-Plaine.
- un autre document graphique, présent aux archives du Rhône a été utilisé. Il est intitulé : « Atlas des plans de l'obéance, vers 1784 ». Accompagnant ce plan figure la liste des propriétaires et parfois une courte description du bien. Son utilisation conjointement avec le terrier Barrier, datant de la même période, a été très profitable pour notre étude.

## Les vues aériennes

La première prise de vue verticale figurant dans les archives de l'IGN date de 1938. Malheureusement le bourg se trouve placé en bordure de cliché ; il est sombre et pas net du tout. La vue suivante date de 1942, un peu plus nette mais énormément rayée, le cliché permet d'avoir une idée de la conformation du bourg (fig. 4). Il faut attendre 1959 pour avoir un cliché de qualité avec un rapport ancienneté/précision intéressant (fig. 5). On constate peu de changement dans l'organisation du bourg ancien entre les deux clichés. La mission, plus récente, de 1982 possède aussi une très bonne précision.

Les vues obliques les plus anciennes (complètes ou partielles) sont celles effectuées au XX<sup>e</sup> siècle afin de réaliser des cartes postales (fig. 7 à fig. 9). Les plus récentes ont été effectuées à notre demande, en 2011 et 2012 par J.-F. Parrot lors de prospections aériennes archéologiques dans la vallée du Gier (fig. 26).



▲ Figure 4 | Vue aérienne du bourg en 1942, © IGN



▲ Figure 5 | Vue aérienne du bourg en 1959, © IGN

## Les sources écrites et iconographiques

Le seul ouvrage consacré entièrement à l'histoire de la commune est celui de Jean Combe. Il a été édité en 1960 et il est intitulé : « Histoire d'un village de Jarez. Saint-Martin-la-Plaine ». C'est un

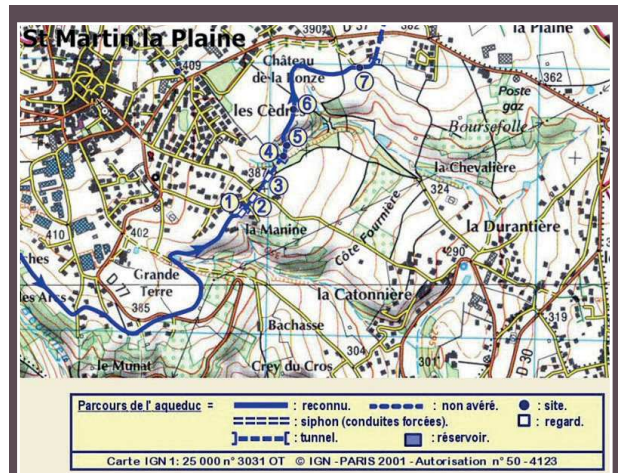
ouvrage général, beaucoup plus documenté pour les périodes récentes que pour les temps anciens, avec une volonté affichée de traiter l'histoire d'une manière romancée afin de séduire le lecteur. Les références sont souvent absentes et l'enceinte du village est simplement évoquée.

## CONTEXTE HISTORIQUE

Antiquité

Aucune découverte antique n'a été effectuée ou rapportée dans le bourg ancien ou dans son environnement immédiat. Les données de la carte archéologique<sup>1</sup> placent des découvertes d'indices gallo-romains à Beaulieu, au sud-ouest et de l'autre côté de la combe formée par le ruisseau du même nom. Quelques tuiles à rebords proviennent aussi du lieu-dit la Ronze, situé à l'est du bourg.

L'aqueduc gallo-romain du Gier alimentant l'ancienne Lugdunum (Lyon) passe au pied du village et contourne l'avancée du relief afin de conserver un niveau de pente. Quelques structures ont été reconnues au sud-est du bourg : puits, regards, pont (fig. 6).



▲ Figure 6 | Le tracé de l'aqueduc du Gier près du bourg de Saint-Martin-la-Plaine  
D'après J. Burdy, <http://archeolyon.araire.org/AqueducsLyon/Gier/GcarteL.html>

De la seigneurie et de l'agglomération

La mention la plus ancienne retrouvée est celle de l'église dédiée à saint Martin qui figure dans le cartulaire lyonnais : *ecclesia Sancti Martini de Planitie*. Elle se trouve dans un dénombrement des possessions de l'église métropolitaine de Lyon et elle est datée de 984<sup>2</sup>.

En 1193, Renaud, le second fils de Guigue II, comte de Forez, accède à la fonction d'archevêque de Lyon (fig. 10). Chronologiquement, cette nomination arrive 20 ans après la fin du conflit qui opposa l'église de Lyon et les comtes de Forez concernant le pouvoir temporel sur le comté de Lyon. Il avait

pris fin par un accord impliquant une redéfinition des frontières et un échange de places fortes entre les deux parties, opération connue sous son nom latin de *permutatio*.

Renaud de Forez, par son origine sociale, était sans doute plus proche d'un seigneur féodal que d'un religieux, parce que pour l'histoire, il est resté comme un grand bâtisseur de forteresses et d'ouvrages fortifiés.

L'historien Jean-Marie de la Mure, à son propos, indique : « il fit fossoyer & revêtir de murailles le bourg ou petite ville appelée Rive-de-Gier en Lyonnais. Il dépensa beaucoup d'argent aux bâtiments du lieu appelé Saint-Martin-de-la-Plaine audit Pays »<sup>3</sup>. Nous pouvons supposer que ces travaux

1] M.-O. Lavendhomme : *Carte Archéologique de la Gaule*, 1997, p. 214

2] *Cartulaire Lyonnais documents inédits pour servir à l'histoire des anciennes provinces de Lyonnais, Forez, Beaujolais, Dombes, Bresse & Bugey, comprises jadis dans le Pagus Major Lugdunensis*, Lyon, 1985, p. 19

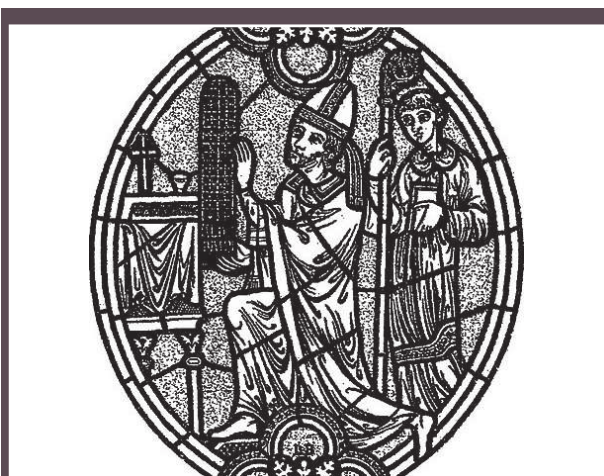
3] J.-M. de La Mure : *Histoire des comtes de Forez*, tome 1, p. 176

englobaient la mise en défense du bourg du village et la construction des murailles.

Les seigneurs du voisinage et notamment Artaud de Roussillon, seigneur de Riverie, de Châteauneuf et co-seigneur de Dargoire, s'inquiéta de cette vague de fortifications, y voyant une menace directe contre lui. Il porta réclamation. Une transaction<sup>4</sup> datant de l'année 1220 dans laquelle Artaud reçut, en compensation, des terres de la part du chapitre de Lyon mit fin à son recours. Ce dernier fut même autorisé à élever d'autres fortifications dans les mêmes lieux. Sur cet acte, il est bien fait mention des fortifications faites à Rive-de-Gier et à Saint-Martin-la-Plaine. En contrepartie, l'église s'engagea à ne créer aucune fortification nouvelle dans les mandements contrôlés par le seigneur de Roussillon. Certains travaux engagés furent même arrêtés et des structures déjà construites furent démolies, notamment autour du bourg de Saint-Andéol.

Durant les siècles suivants, les textes ne rapportent pas de prise d'assaut ou de siège du village lors des épisodes liés à l'incursion des Tard-Venus, notamment lorsqu'ils se rendirent maîtres de la ville voisine de Rive-de-Gier. Il semblerait que durant son histoire, le village passa au travers de tous les actes de guerre qui concernent la région.

4| *Cartulaire Lyonnais*, p. 168



▲ Figure 10 | Renaud de Forez. Détail d'un vitrail de la primatiale de Saint-Jean de Lyon, © Bégule. Les vitraux du MA

Figure 7, 8, 9 | Vues aériennes obliques du bourg, sous différents angles, Cartes postales du début du XX<sup>e</sup> siècle



▲ Figure 7  
▼ Figure 8



▼ Figure 9



# ÉTUDE DU TRACÉ DE L'ENCEINTE

Notes à partir du cadastre actuel

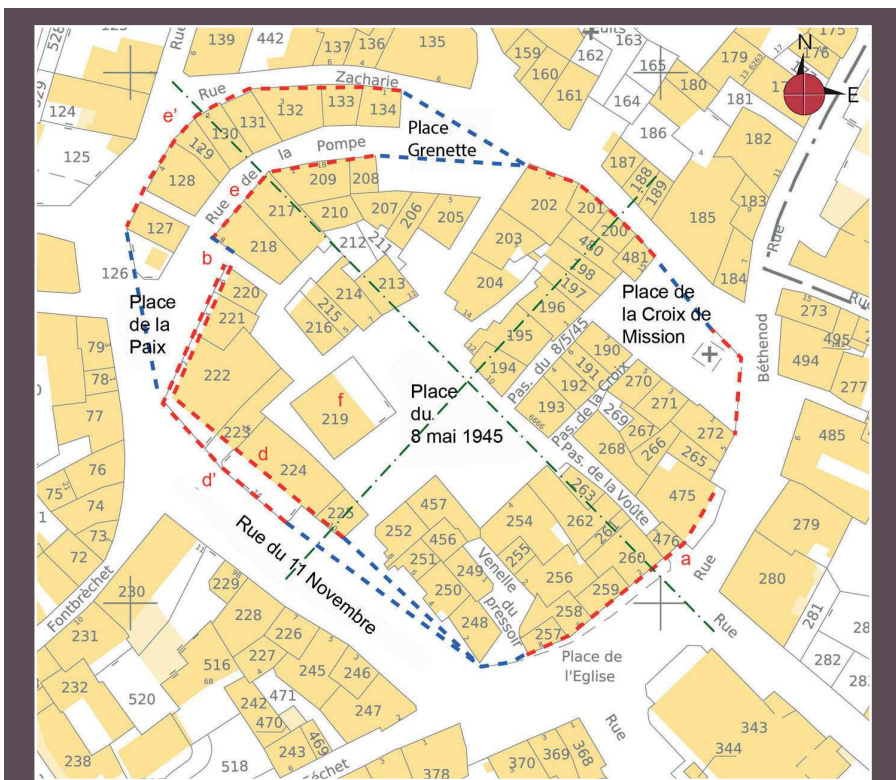
Le cadastre actuel (fig. 11) du bourg ancien de Saint-Martin-la-Plaine se présente sous la forme d'un quadrilatère dont les côtés seraient légèrement recourbés.

Plusieurs alignements parcellaires, situés dans la périphérie, sont facilement repérables (fig. 11, pointillés rouges) et peuvent se connecter entre eux par prolongement sans problème (fig. 11, pointillés bleus). Dans la partie nord-ouest, nous pouvons distinguer un tracé large, bordé par la rue Zacharie (note e') et un tracé plus réduit bordé par la rue de la Pompe (note e). Sur ce dernier, un décrochement vient décaler les alignements (note b). Au sud-ouest, un passage couvert (note a) marque l'emplacement d'une porte, appelée au niveau de la voirie « voûte ». La porte est conservée et elle est

toujours visible à ce jour. Sur le tracé situé à l'ouest et au sud-ouest (fig. 11, note d et d'), nous trouvons deux tracés parallèles, décalés de quelques mètres, liés vraisemblablement à un élargissement de la rue du 11 Novembre.

Les démolitions sur le tracé et dans la partie centrale du bourg sont liées, dans la majorité des cas, à la création de places : l'installation de la Place du 8 mai 1945 au centre du bourg, a vraisemblablement détruit une grande partie du tissu parcellaire interne ; la Place de la Croix de Mission à l'est a mis à mal un angle de la fortification tandis que la Place Grenette au nord et la place de la Paix à l'ouest ont largement influencé le parcellaire au niveau de deux autres angles de la fortification.

La parcelle 219 (fig. 11, note f) est indiquée comme étant l'ancienne église dédiée à Saint-Martin. Le bâtiment est aujourd'hui occupé par la bibliothèque et son plan général n'a pas été conservé. L'ensemble est bâti sur un plan axial nord-ouest vers sud-est et nord-est vers sud-ouest. Ces axes sont aussi majoritairement ceux du parcellaire.



▲ Figure 11 | Reprise graphique du parcellaire du cadastre actuel, © Cadastre.gov / © DAO JV2021

Observations à partir du cadastre Napoléon

Le cadastre Napoléon (fig. 12) du bourg ancien de Saint-Martin-la-Plaine date de 1811. Il se présente sous un aspect général qui est proche de celui du cadastre actuel. Les alignements parcellaires périphériques se ressemblent beaucoup par rapport à ceux identifiés précédemment mais avec quelques petites variantes :

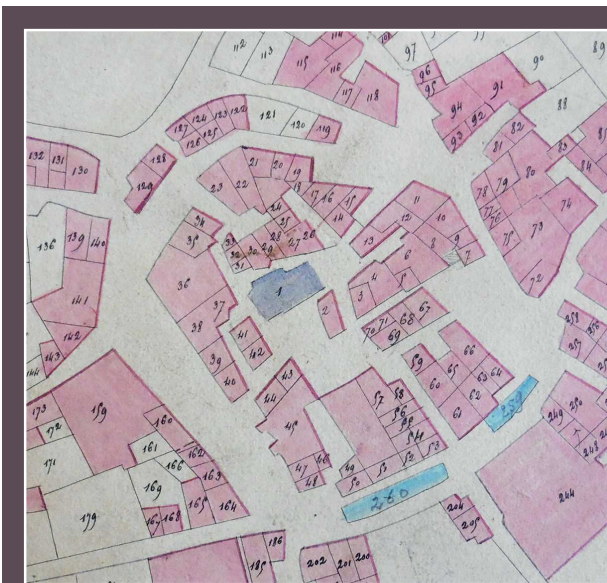
- dans le secteur noté 1, à l'ouest et au sud-ouest, il n'y a pas les deux tracés représentés comme dans le cadastre actuel. Seul celui qui correspond à l'alignement des façades des bâtiments est conservé ;
- dans le secteur noté 2, au sud-est, les alignements correspondent. La porte n'est pas représentée, mais il y a son passage (note a). En avant de l'alignement, les vestiges des fossés apparaissent nettement, ils sont situés de part et d'autre de l'emplacement de la porte (note d) ;
- les destructions liées à l'établissement des trois places ont déjà été effectuées : A, Place de la Croix de Mission ; B, Place Grenette ; C, Place de la Paix.

L'élargissement de la rue du 11 Novembre est aussi effective (D) ;

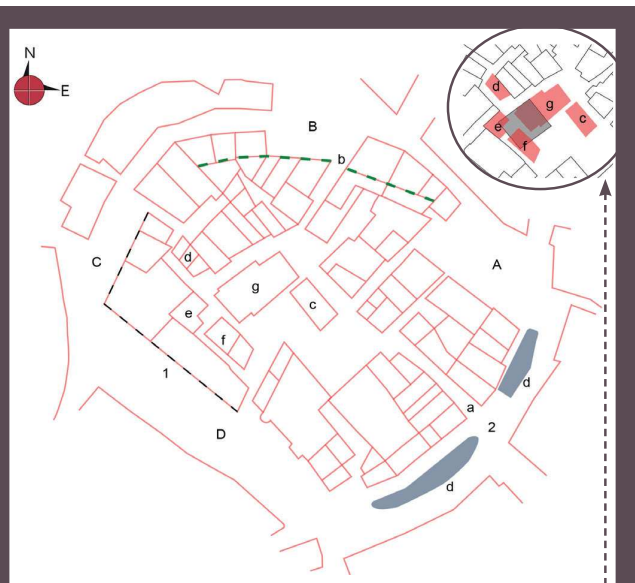
- on note l'apparition dans la zone de la place Grenette d'une autre série d'alignements (pointillés verts, note b), parallèle aux précédents mais située plus proche du centre du bourg.

L'essai de superposition de ce cadastre, dans sa version complète, sur la version actuelle donne un résultat mitigé. Elle se fait plus facilement dans la partie sud-est du bourg que dans la partie nord-ouest, où nous avons éprouvé des difficultés à faire coïncider certaines limites.

La partie centrale est celle qui a subi le plus de modifications : plusieurs bâtiments ont disparu (fig. 13 et 14, note d, e et f) ainsi que deux petits îlots complets (note c et f). Il y a même quelques difficultés à faire coïncider ce qu'il reste aujourd'hui de l'église (note g, fig. 14) avec sa représentation sur le cadastre ancien.



▲ Figure 12 | Le cadastre Napoléon de 1811  
© Version de la mairie de Saint-Martin-la-Plaine

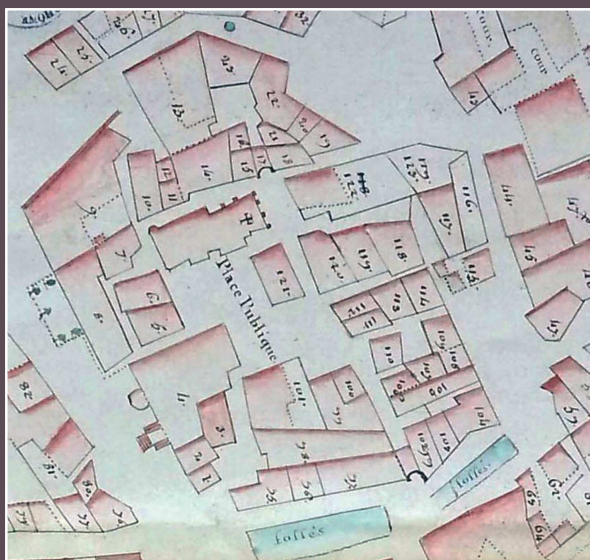


▲ Figure 13 | Reprise graphique du cadastre Napoléon  
© DAO JV 2021

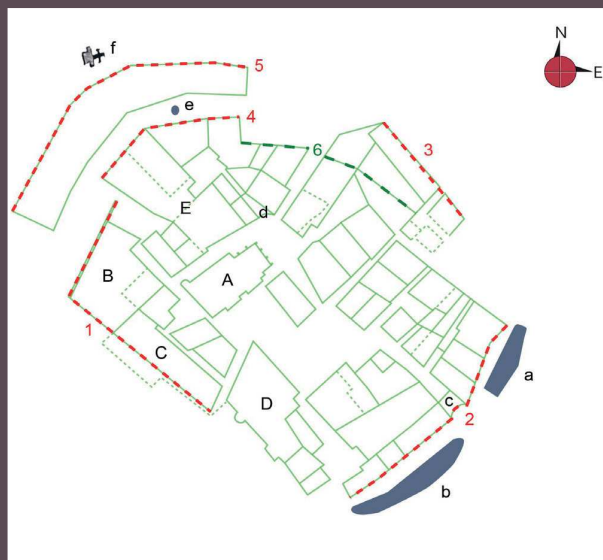
Report du cadastre Napoléon (en rouge) sur le cadastre actuel | Figure 14 ▲  
© DAO JV 2021







▲ Figure 15 | Le plan de l'atlas de l'Obéance, vers 1724  
© Archives du Rhône, 10 G 2899



▲ Figure 16 | Reprise graphique du Plan de l'Atlas de l'Obéance  
© DAO JV 2021

Le plan est accompagné d'une liste qui reprend les numéros des parcelles. Les indications qui suivent ne sont pas toujours les mêmes et dans certains cas, elles sont mêmes inexistantes. Nous pouvons y retrouver :

- le nom et le prénom du propriétaire, parfois accompagnés d'une précision ou d'une qualité : veuve x ; un surnom ou un qualificatif : dit Bourvin, le Jeune ; la fonction : curé ou de prébendier ;
- la nature de la propriété : maison, maison presbytérale, cour, cellier, cave, chapit, hangar, écurie, voûte, forge, boutique, chambre, jardin ou aisances ;
- des indications complémentaires concernant une succession, une filiation, une partition interne (verticale (dessus/dessous)) ou horizontale (à côté).

Parmi toutes ces indications nous retrouvons des bâtiments qui méritent un intérêt particulier (fig. 16) :

- l'église dont les contours ainsi que les détails sont plus précis que sur les cadastres précédents ;
- la maison, cour, cellier et cave *des seigneurs comte appelée la Celle* que l'on peut considérer comme la maison de l'Obéance ; elle est située dans l'angle nord-ouest, au point le plus haut du bourg ;
- la maison presbytérale à laquelle est associé le jardin du presbytère situé à l'ouest ;
- un bâtiment de grande taille, déjà présent sur le cadastre Napoléon, avec ce qui semble être un escalier tour mais aussi un palier desservi par 3

escaliers donnant sur l'extérieur ;

- deux grands bâtiments appartenant au curé : une maison, une écurie, une cave, un cellier, un chapit, un hangar et une cour ;

L'ensemble de ces indications a été reporté sur le plan de l'atlas (fig. 16).

En ce qui concerne les alignements parcellaires, nous retrouvons les éléments suivants dont la plupart ont été déjà mentionnés :

- le secteur 1 est identique à la version du cadastre Napoléon. On notera simplement la représentation d'un mur épais sur lequel s'appuie le bâtiment en parcelle 6. Il se poursuit, seul, vers le nord-est. C'est l'unique cas de représentation d'un mur dans son épaisseur sur le document, pour la partie consacrée au bourg ;
- le secteur 2 présente une continuité sur tout le côté sud-est avec l'emplacement de la porte en position centrale. Les deux angles sont absents. En avant de l'alignement, nous retrouvons les 2 fossés comme sur le cadastre Napoléon ;
- le parcellaire au niveau du secteur 3 est limité. Aucun alignement ne permet de le raccorder aux secteurs 2 et 4 ;
- le secteur 4 correspond aux représentations précédentes, avec le même décroché avec le secteur 1 ;
- Les secteurs 5 et 6, sont identiques à ceux des autres plans.

L'essai de superposition directe de ce cadastre, dans sa version complète, sur la version Napoléon n'offre pas de résultats satisfaisants. Il est très difficile de faire coïncider la découpe parcellaire interne hormis dans le cas de certains bâtiments plus « prestigieux » comme le presbytère (parcelle 8), l'église ou encore la demeure des seigneurs comtes (parcelle 9). Il a donc fallu prendre certaines

libertés dans le transfert de l'un sur l'autre.

La liste des propriétaires et les brèves descriptions associées n'apportent aucun renseignement au niveau de la fortification du bourg. Par contre, elles vont être d'une grande utilité pour l'étude des terriers.

## Observations à partir de l'application du terrier Barrier<sup>7</sup>

Le terrier Barrier date de 1775-1786. Il se présente sous la forme d'un ensemble relié de grandes dimensions. Les premières pages sont consacrées à la table des déclarants.

Il est en très bon état et d'une lecture très facile (fig. 17). Tous les articles sont structurés sur le même modèle. Après un ensemble de formules, permettant de connaître l'identité des protagonistes et notamment celle du déclarant, nous trouvons la déclaration du ou de ces biens :

- la description du bâtiment (maison haute, moyenne, basse ; cellier ; cave ; cour ; jardin ; aisances ; ...). Parfois, la présence d'un autre déclarant occupant des parties en sous-sol ou en étage est indiquée. La situation au sein de la commune complète cette mention, dans le cas qui nous intéresse, il s'agit de l'indication : *dans le château dudit Saint Martin* ;

- l'inscription dans un terrier plus ancien et les articles complets ou partiels qui la composent sont ensuite indiqués. Elle fait référence principalement au terrier Blanchard datant de 1710-1721 et/ou au terrier Fonet, plus ancien puisqu'il date de 1539-1552 ;

- après le terme joignant, inscrit en caractères gras, vient l'énumération des confins. Les termes utilisés pour indiquer la direction dans ce terrier sont : au nord (septentrion) ; au sud (midy) ; à l'est (orient) ; à l'ouest (occident). Suivant les cas, il est

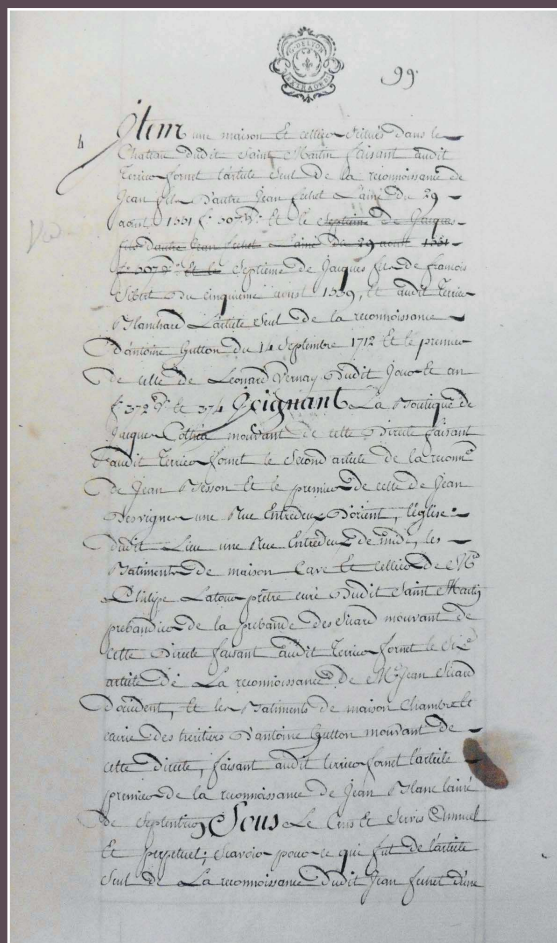
stipulé si les confins font partie de cette directe ou bien s'ils appartiennent à une autre directe. Divers renseignements sur la composition du bien, sur l'identité et la fonction des propriétaires sont parfois indiqués. Le rapprochement des propriétés des confins avec des articles présents dans les terriers Fonet ou Blanchard est aussi parfois mentionné ;

- la dernière partie de l'article est consacrée au côté financier. Le montant de la redevance est donné par des formules stéréotypées.

Le terrier couvre tout le territoire de la commune et, après son dépouillement total, nous avons relevé 27 déclarants dont les 34 propriétés sont situées à l'intérieur du château de Saint-Martin. A eux tous, ils ne couvrent pas tout à fait les  $\frac{3}{4}$  de la surface du bourg. L'angle sud-est ainsi qu'une partie du côté sud font partie d'une autre directe.

Les différents articles ont été synthétisés pour en faciliter la compréhension et l'application. Le report des différentes mentions a été effectué sur le plan du terrier atlas de 1784, document contemporain, ce qui a facilité les choses (fig. 18). Lorsque le vingtain ou rempart est indiqué la mention est en rouge, lorsque le fossé est concerné, elle est en

<sup>7</sup> Archives du Rhône 10 G 2897



▲ Figure 17 | Extrait du terrier Barrier, Archives du Rhône 10 G 2897

bleu et lorsque les deux en font partie le « m » est en violet.

La mention m12 est particulière puisqu'elle rappelle la destruction d'une partie du rempart, quasiment à l'angle sud de la fortification : *la place où l'on a fait brèche dans les murs du vintin de midi, la place où étoit autrefois les fossés dudit lieu d'occident.*

Les mentions m13, m7 et m26c concernent la demeure des seigneurs obéanciers, comtes, cette maison est appelée la Salle ; il est aussi indiqué la présence d'une cour et d'aisances.

Le four banal apparaît dans la mention m17.

La porte fait l'objet de deux mentions :

m29 : *Premièrement un bâtiment de maison haute moyenne et basse, chambre, cuisine, grenier, boutique, cave montée et aisances, situés au bourg dudit Saint Martin et près la porte dudit lieu, ...*

m30 : *Premièrement une maison haute moyenne et basse, forge et aisances situés devant la porte du bourg dudit Saint Martin...*

Le secteur nord, nous trouvons deux types de mentions concernant le vingtain. Une première

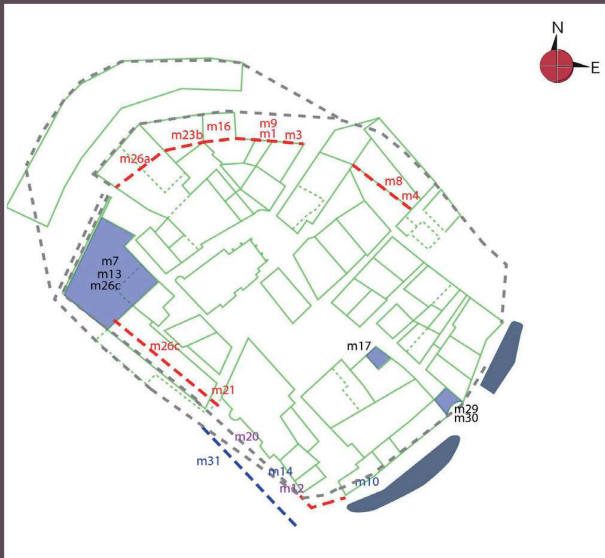
série où l'ouvrage paraît conservé. Il est cité comme étant inséré dans le tissu parcellaire et indiqué comme se trouvant entre deux éléments (d'autres propriétés, une rue ou une place de rue). La seconde série, composée de deux mentions est un simple « souvenir » de sa présence avec une localisation peu précise : *les bâtiments ou le surplus de bâtiment où étoient autrefois les murs du vingtain.*

En ce qui concerne le secteur sud, nous retrouvons les mentions de la porte de la ville en tant que confins pour des propriétés extérieures au bourg et celle du fossé situé dans la partie sud-ouest. Une mention semble être celle de l'angle de la fortification, même si elle n'est pas expressément nommée.

Pour la partie située à l'ouest, passé l'angle supposé de la fortification, les mentions de la partie sud sont essentiellement liées à la présence des fossés. Ils sont ici aussi considérés comme de simples « souvenirs » : *où étoit autre fois les fossés.* Hormis ce qui semble avoir été l'angle sud-ouest, le vingtain ne fait pas l'objet de mentions, ce qui tendrait à indiquer une destruction ancienne à l'échelle de la mémoire humaine.

C'est exactement l'inverse pour la partie nord. Elle est occupée par le presbytère et par la maison des seigneurs comtes de Lyon, lieu nommé « La Salle ». Seul le premier nommé fait l'objet d'une déclaration dans laquelle le fossé est absent mais où les murs du vingtain sont mentionnés en tant que « souvenirs » : *le surplus des bâtiments de maison dudit Mr confessant où étoient autrefois les murs du vingtain.*

Reportés sur le plan de 1784, les alignements formés se retrouvent en retrait par rapport aux différents alignements vus et indiqués dans les plans et cadastres précédents (fig. 18, tracés gris).



▲ Figure 18 | Report des mentions concernant l'enceinte, présentes dans le terrier Barrier sur le plan de l'Atlas de l'Obéance, © DAO JV 2021

Dans les Archives Départementales du Rhône, à la section concernant le Chapitre Primatial de Saint-Jean de Lyon et traitant de la paroisse de Saint-Paul-en-Jarez, figure un document intitulé : Copies d'abénévis, 1746-1768<sup>8</sup>. Il contient une série d'abénévisations datant de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle qui concernent plusieurs villes ou villages dépendant du Chapitre de Lyon. Quelques feuillets concernent Saint-Martin-la-Plaine.

Les actes sont passés devant les Conseillers du Roy, notaires. Le Chapitre est représenté par Messire Marie Eugène de Montjouvent et Jacques de St Aulbin de Saligny.

Il s'agit de l'abénévisation des biens du Chapitre et principalement d'une partie des fossés situés dans la partie nord du bourg de Saint-Martin. Ils sont pour la plupart décrits comme des espaces et des terrains incultes et plus rarement le fossé a déjà été transformé en jardin. Nous ne détaillerons pas les différentes mentions.

Le premier groupe est constitué par cinq articles, datés de 1756 (fig. 19 et 21, mentions m2 à m5) qui sont regroupés au nord-est du bourg pour quatre d'entre eux.

● dans m2 sont mentionnés : « les anciens fossés de l'ancienne tour » ;

8| Archives du Rhône 10 G 2916

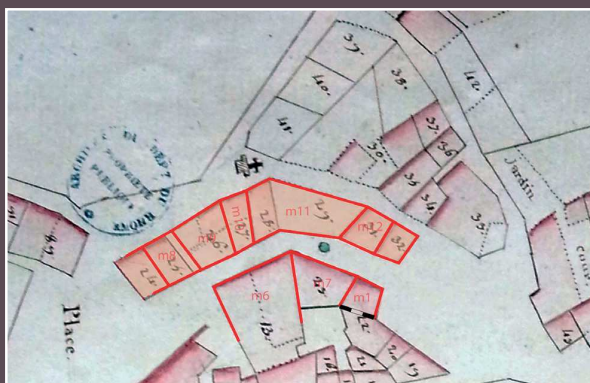
« Observations à partir d'actes d'abénévis de 1746

- dans m3 sont mentionnées plusieurs rues « tendant de l'église au vingtain » et « tendant des fossés au bourg de St-Martin » ;
- dans m4, nous retrouvons les mentions des anciens fossés ;
- dans m5, les anciens fossés apparaissent ainsi que l'indication « ...le chemin des anciens fossés qui fait le tour du château... » ;
- l'article m13 appartient au groupe suivant mais se situe dans le même environnement : « un autre emplacement dont partie est déjà en jardin situé dans les fossés dud. St Martin... et le chemin public desd. fossés ... de septentrion déclinant à orient... ».

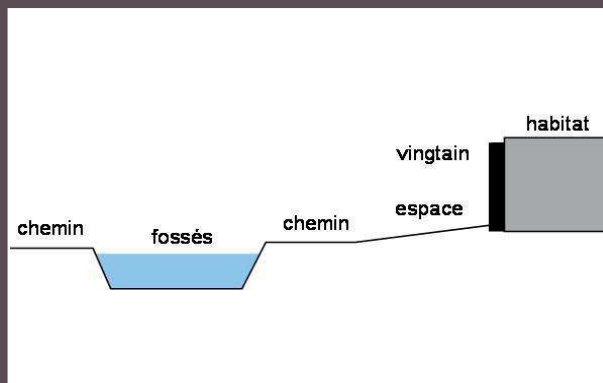
Le second groupe est formé par l'article m1 appartenant au groupe précédent et à une seconde partie composée d'un document unique dans lequel on trouve une série de ventes ponctuée par des *item*, chaque article faisant l'objet d'un unique paragraphe (fig. 19, m1 et m6 à m12). Les représentants du chapitre ont changé puisqu'il s'agit de Laurent François de Montmorillon et François Jules Barbier Delescoët. Il est daté de 1767.

Les mentions concernant les éléments liés à la fortification sont :

- dans m1 : « les murailles du vingtain ou il y a une ancienne porte et soir déclinant a bize le terrain des fossés et de bize déclinant matin le chemin étant dans les fossés du château... » ;
- dans m6 : « un espace et terrain situé hors le château et dans les fossés dud. St Martin... une cour avec la muraille du vingtain. » ;
- dans m7 : « le terrain et la boutique de forge de



▲ Figure 19 | Report des mentions des abénévis de la partie nord-ouest sur le plan de l'Atlas de l'Obéance, © Archives du Rhône, 10 G 2899 © DAO JV 2021



▲ Figure 20 | Organisation des fossés perçu à travers les mentions des abénévis © DAO JV 2015

Claude Gutton d'orient... Les fossés entredeux de septentrion... » ;

- dans m8 : « le chemin appelé Les fossés de midy... et le chemin qui fait le tour des fossés de septentrion... » ;
- dans m9 : « le chemin qui fait le tour des fossés... de septentrion... » ;
- dans m10 : « Le sud. chemin des fossés... le même chemin qui fait le tour des fossés de septentrion déclinant d'orient... » ;
- dans m11 : « le sud. chemin des fossés... et le chemin qui fait le tour des fossés de bize déclinant à orient... » ;
- dans m12 : « Joignant la boutique a forger... le sud. chemin des fossés... de midy aussi ... susdit chemin qui fait le tour des fossés de septentrion déclinant à orient... ».

Le report de ces mentions s'effectue assez facilement car nous retrouvons la plupart des propriétaires qui sont mentionnés dans l'atlas de 1784. Cette application permet de replacer l'emplacement des fossés et permet de retrouver le vingtain conformément à ce qui a été proposé lors de l'étude du terrier Barrier. L'ensemble de ces données a été reporté sur le plan atlas (fig. 21), complétant largement les données que nous avons sur les fossés qui étaient jusqu'ici absents dans les parties situées au nord et à l'est du bourg. En ce qui concerne le côté nord-est, le tracé est plus approximatif, car nous ne disposons pas de données aussi précises que pour le secteur nord.

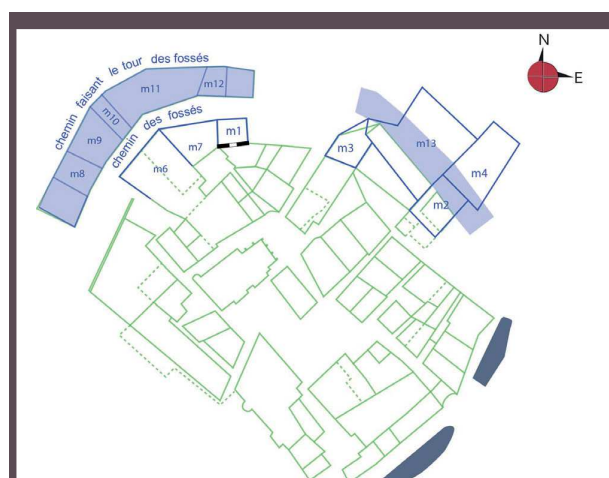
Les différentes mentions permettent aussi de connaître l'organisation des fossés (fig. 20). En partant de l'intérieur du bourg vers l'extérieur, nous

trouvons : l'habitat en appui contre le vingtain ; un espace libre assez large ; le chemin des fossés ; le chemin faisant le tour des fossés.

Nous pouvons aussi constater que l'îlot compris entre la rue Zacharie (sur l'emplacement du « chemin faisant le tour des fossés ») et la rue de Pompe (à la place du « chemin des fossés ») constituait à l'époque les fossés de Saint-Martin.

La mention m1 permet aussi de placer une ancienne porte située sur le tracé du vingtain, probablement une poterne.

Les quatre mentions du secteur nord-est sont un peu plus difficiles à replacer car il semble que l'abénévisation implique des ensembles dans lesquels les fossés sont cités mais ne sont pas individualisés. D'autre part, des changements paraissent avoir affecté le parcellaire dans les dix-sept ans écoulés entre les deux documents (par exemple l'ouverture d'un chemin dans la propriété d'Antoine Collet (m13) ou de Jean Richard qui les laissent proprié-

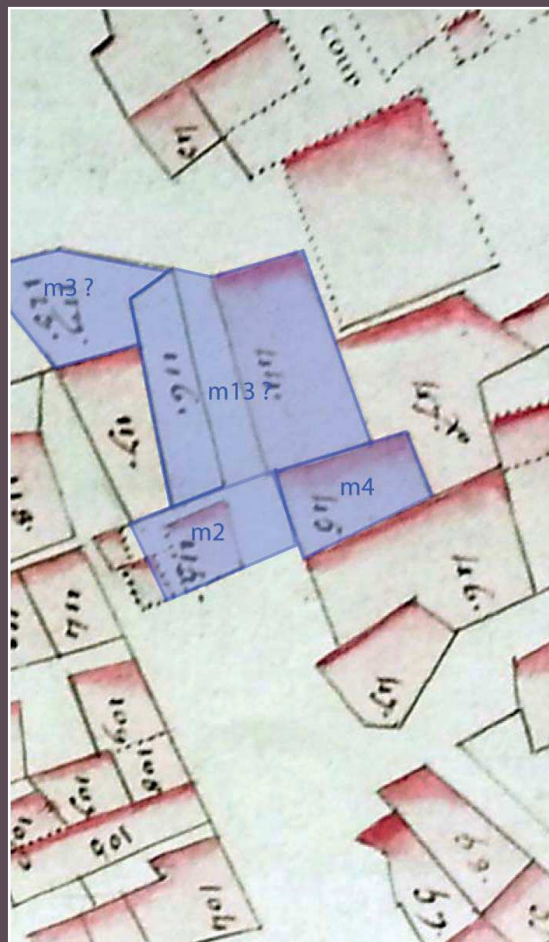


▲ Figure 21 | Report général des abénévis sur le plan de l'Atlas de l'Obéance, © DAO JV 2021

taires des parcelles situées de chaque côté de la voirie).

La mention m2, où nous trouvons l'indication « partie des anciens fossés de l'ancienne tour », est attachée, dans le cadre de notre hypothèse, à un parcellaire qui est perturbé. Sur le plan de l'Atlas, il est composé par trois bâtiments distincts (fig. 22), délimités par des pointillés. Si l'on reporte le tracé supposé de l'enceinte aucun des trois bâtiments ne peut se substituer, en l'état, à une tour : deux sont placés trop en retrait de ce tracé et le troisième se situe à l'écart, un peu trop en avant. Cette nouvelle donnée concernant un ouvrage de défense fossoyé, unique, est donc à confirmer.

Une seule mention se rapporte au mur de vingtain. Elle permet de confirmer le tracé dans le secteur nord et indique la présence d'une porte/poterle.



▲ Figure 22 | Report des mentions des abénévis de la partie nord-est sur le plan de l'Atlas de l'Obéance  
© Archives du Rhône, 10 G 2899, © DAO JV 2021

## Observations à partir de l'application du terrier Blanchard<sup>9</sup>

Les minutes du terrier Blanchard datent de 1710/1721. Le document se présente sous la forme d'un ensemble relié. Il est en très bon état et d'une lecture assez facile (fig. 23), bien que certains mots ou formulations posent parfois des problèmes de compréhension et qu'ils nécessitent une attention et parfois une réécriture pour en saisir le sens.

Le terrier a été passé au profit des seigneurs du Chapitre de l'Église, Comtes de Lyon. Les articles sont structurés sur le même modèle.

Un premier paragraphe sert d'introduction. Il y est mentionné l'identité, le lieu d'origine et parfois la profession du déclarant ; on y rappelle aussi le Chapitre et l'identité du notaire.

Il s'en suit une succession d'items et de déclarations de biens, parfois numérotés. La déclaration est

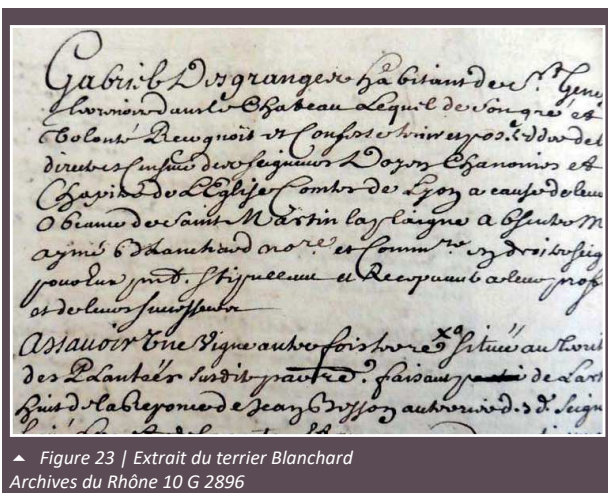
classique, elle décrit le bien dont il est question (maison haute/ moyenne/basse, étable, cave, cellier, ...), puis le situe par rapport à ses confins : matin, soir, bize et vent.

Vient ensuite le montant de la redevance.

La dernière partie est consacrée aux droits et obligations.

Ce terrier porte sur l'ensemble du territoire de Saint-Martin-la-Plaine et le dépouillement systématique a permis d'isoler une cinquantaine de mentions concernant le bourg parmi lesquelles la moitié environ fait référence à la fortification. Une application graphique a été effectuée, puis toutes ces mentions ont été reportées avec parfois quelques difficultés, sur le plan de l'atlas de 1784 (fig. 24). Pour l'étude, l'enceinte a été partagée en quatre secteurs correspondant à chacun de ses côtés.

9 | Archives du Rhône 10 G 2896



▲ Figure 23 | Extrait du terrier Blanchard  
Archives du Rhône 10 G 2896

Dans le secteur nord-ouest, les mentions m25, m31, m56/57, m58 indiquent la présence de la muraille du château ou du vintain dans un de leurs confins. La mention m50 situe « la maison de mes. Sgrs les Obéanciers » à l'ouest et les « murs du château » au nord. La m51 indique la présence d'une « ...tour et muraille du château de bise... ».

Le vintain est mentionné dans la continuité des tracés déjà vus dans les documents précédents. Seules les m50 et m51 apportent une nouveauté. Il s'agit d'un secteur qui, dans les documents précédents, n'était pas bâti. Il est néanmoins indiqué dans les confins situés à l'occident de m26a du terrier Barrier : « une place, autrefois maison cellier ». La m51 apporte un renseignement supplémentaire avec la présence d'une tour. On notera aussi l'absence dans les mentions m25 et m31 de la référence à la porte ou poterle mentionnée dans un abénévis. Nous pouvons supposer que son ouverture est postérieure au terrier.

Dans le secteur située à l'est, une première série composée de trois mentions (m10, m29, m30) indique la présence du vintain au sud-est : « ... Joignant au vintin du château, de matin quasi vent ». L'ensemble se replace mais sans précision au niveau du parcellaire dans un secteur où les plans successifs montrent des démolitions au niveau de

la Place de la Croix de Mission et pour lequel il n'y a pas de référence au terrier Barrier.

Les mentions jointives m45, m46, m47, m48, construites sur le même modèle, sont situées en dehors de la ville et au-delà des fossés concernant : «...Le fossé du château un chemin entre deux de soir quasi vent... ». Elles trouvent leur place au nord-est de l'enceinte grâce aux orientations, aux confins ainsi qu'à la correspondance des propriétaires extrêmes. Ces emplacements de fossés correspondent à la partie qui, quelques années plus tard, va être abénévisée par le Chapitre de Lyon.

Dans le secteur sud-est, les mentions concernant l'enceinte sont les suivantes :

- m9 : « ...avec une place au devant située au fort dud. St Martin... Joignant au vintin du château de vent quasi matin... » ;
- m44 : « ... à la muraille du château de vent, à la rue commune pour aller à l'église de soir... » ;
- m8 : « ... joignant la place ou estoit la maison de la Cure dud. St Martin certain passage entre deux, à la rue publique de vent et soir allant à la poterle ... de bise... » ;
- m56-57 : « ...situés aussi dans l'enclos du château... Joignant aux murailles du château de vent... » ;
- m38 : « ...une maison haute et basse devant la porte du fort dud. St Martin... » ;
- m39 : « Une maison haute et basse située devant la porte du bourg de St Martin... Joignant aux rues publiques de St Martin à Rive de Gier et de la dite porte à St Geneys Terrenoire de matin et bise... ». La mention m56-57 se connecte avec la mention m30 du secteur nord-est. Si cette propriété ne formait pas l'angle de la fortification, elle devait en être très proche. Quelques mentions situées en arrière de ces parcelles proches du vintain indiquent pour la rue publique se trouvant en position centrale : « ... et à la rue tendant de la porte du château à l'église dud. St Martin, à la maison nommée La Salle de Mesrs les Obéanciers dud. St Martin... (m27) ».



La présence de la porte, complétée par les mentions m38 et m39 correspond parfaitement aux localisations précédentes.

Le secteur sud-ouest regroupe toute une série de mentions dans lesquelles la muraille apparaît au nord-est, en tant que confins. C'est le cas des mentions m18, m20, m22, m23, m24 et m26 : « et au vintin du château de vent et soir... ».

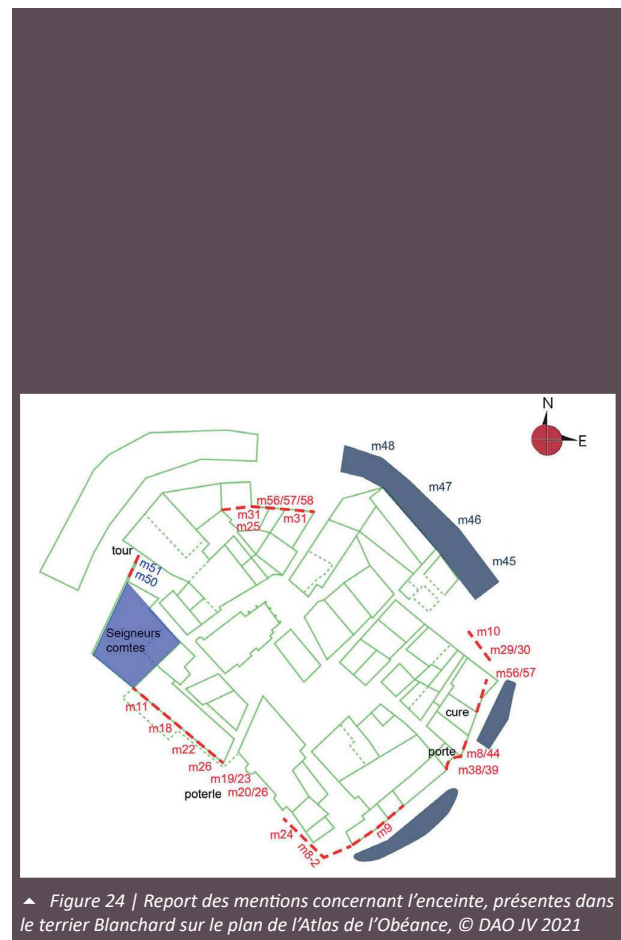
La mention m8-2, reprend l'indication retrouvée dans la m12 au terrier Barrier et qui indique la démolition volontaire de la muraille : « ...et à la brèche du vintin de la muraille du château de vent et soir... ». La mention m19, nous indique la présence d'une poterie : « ...Joignant au vintain du château proche la poterie de soir, vent et quasi matin... ». La muraille et la maison de l'Obéance sont citées dans la mention m11 : « ...en qualité de prêtre curé de paroisse dud. St Martin... maisons hautes et basses et place ou il y a sa part des degrés et entrée... Joignant à la rue publique pour aller à l'église de vent et par un coin où il y avoit lesd. escaliers de matin, les murailles du château de soir, la maison de l'Obéance dud. St Martin... ».

Ce côté de la fortification était, dans les documents précédents, exempt de toute présence physique du vintain et seuls des « souvenirs » de sa présence étaient indiqués. Sa réalité est ici beaucoup plus évidente, même si son emplacement exact est vraisemblablement à rechercher un peu plus en avant des limites parcellaires de l'Atlas.

Une seconde série de mentions correspond à l'emplacement constitué du presbytère ou cure dans le terrier Barrier mais qui n'est pas le cas dans ce terrier puisque après un bâtiment accolé à celui de l'Obéance, faisant partie de la prébende de Notre-Dame de Pitié, nous trouvons une série de biens appartenant à des particuliers. La cure est citée mais dans la partie se trouvant au sud-est dans deux mentions et notamment la m8-6 (fig. 24). Le transfert de la cure s'est donc effectué

au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle après une récupération/rachat de plusieurs parcelles.

La troisième série de mentions, formée par deux articles mais qui sont doublés dans le document (m19/20 et m23/26), est difficile à replacer. La présence du vintain, localisé à l'ouest, ne fait aucun doute sur sa position dans cette section du rempart, mais il n'y a aucun moyen de les raccorder aux articles précédents qui sont placés plus au nord pour les uns et plus au sud pour les autres. Une poterne est indiquée et fait peut-être l'objet d'une protection particulière puisque, si l'on applique m19, le vintain paraît amorcer un angle : « ...Joignant au vintain du château proche la poterie de soir, vent et quasi matin... ».



## LES RÉPARATIONS AU CHÂTEAU DE 1598<sup>10</sup>

Ce document de 6 feuillets relate la rencontre de deux notaires royaux agissant au nom des seigneurs de l'Église de Lyon qui sont venus à Saint-Martin-la-Plaine pour contrôler les travaux effectués sur le château du lieu. Ils le font en présence des maçons et charpentiers ayant effectué les travaux. Ceux-ci portent principalement sur les plafonds et planchers ainsi que sur les couvertures du bâtiment. Quelques interventions ont eu lieu sur la muraille et une porte a été refaite.

La position du bâtiment au nord-ouest de l'enceinte est confirmée, si besoin était, par le document. Il est fait mention de plusieurs pièces :

- le thinallier, nom dont l'origine vient de tines (cuves) et semble désigner une pièce destinée au travail du raisin : soit un cuvage et/ou un local à fûts. Le terme est employé à Longes (69) lors du don de la maison forte à la Chartreuse de Sainte-Croix en 1656. Une porte de ce local donne accès directement sur l'extérieur dans les fossés ;
- une galerie conduisant vers la grande salle. A l'entrée de cette dernière une autre galerie conduit aux latrines : elle paraît être extérieure car il est précisé qu'elle est soutenue par des piliers de bois et couverte de tuiles ;
- une cuisine avec des latrines qui lors de la visite sont indiquées comme entièrement en ruines ;
- au second étage, ils ont la vue sur la galerie qui conduit à la grande salle et en constatent la bonne réparation. Au-dessus de la grande salle, il y a un grenier par lequel il y a accès à une « garitte » située au nord. Ce terme désigne un ouvrage établi sur les remparts, généralement une tourelle d'angle. Elle a été refaite à neuf et pour cela, deux grands « troupes de bras ou charrières », provenant d'une vieille charpente ont été apposés pour la soutenir ;
- les murailles du bâtiment sont dites « caduques » et les deux visiteurs indiquent qu'elles mériteraient une reprise générale.

Outre ces indications, plusieurs termes utilisés dans le texte d'origine ont fait l'objet de recherches pour en déterminer le sens avec plus ou moins de succès :

Charrière : voir « troupes de bras » ;

Coral : essence de chêne, *des post de coral ou planches en chêne* ;

Esparre : ferrure d'angle en fer ou penture pour une porte ;

Garitte : ouvrage sur les remparts de type tourelle ;

Post : planche en franco-provençal ;

Traveyson : équivalent à une charpente ou à un solivage.

Travon : grosse pièce de bois faisant office de poutre et dont les extrémités portent sur une pile de maçonnerie ou des poteaux de bois ;

Troupes de bras : nous n'avons pas retrouvé ce terme dans d'autres textes de l'époque. Il s'agit peut-être de l'équivalent de trous de boulins. Dans le texte, ce terme est mis en équivalence avec charrière.

D'autres termes, aujourd'hui peu utilisés mais au sens évident sont présents dans ce texte, comme remailler (reboucher des trous dans un mur) ou rabiller (remettre en état).

Le terme de « Monsieur le grand custode », utilisé pour désigner le prêtre qui a chargé les notaires de ce travail et qui en était le vicaire, mérite une explication. Il s'agit d'un nom donné autrefois dans certaines congrégations à des supérieurs gérant une partie d'une province, lorsque celle-ci était trop importante. Le terme est aussi employé pour le supérieur d'un petit couvent. A Lyon, il avait pour charge, en outre, la gestion du personnel nécessaire au bon fonctionnement de l'église dédiée à saint Etienne et assurait la direction de celle-ci ; une sorte de DRH avant l'heure.



▲ Figure 28 | La porte aujourd'hui, © JV 2012



▲ Figure 25 | Vue aérienne de la partie sud de l'enceinte au début du XX<sup>e</sup> siècle, Carte postale du début du XX<sup>e</sup> siècle



▲ Figure 26 | Vue aérienne depuis l'ouest, © JFP 2012



▲ Figure 27 | Vue de la partie sud de l'enceinte et de la porte, Carte postale du début du XX<sup>e</sup> siècle

# PROSPECTIONS

## Observations à partir des photos aériennes IGN

Les comparaisons entre les photos aériennes les plus anciennes avec une vue actuelle confirment que très peu de changements sont intervenus entre les deux périodes : des petites constructions ont été détruites dans la partie nord du bourg et au centre.

Les vues aériennes prises dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle (fig. 25) afin de confectionner des cartes postales ainsi qu'une série de clichés prise par J.-F. Parrot en 2012 permettent d'appréhender le bourg ancien dans le tissu urbain moderne (fig. 26).

## Prospection au sol

Concernant la fortification, seule la porte du bourg est encore bien visible (fig. 26 et 27). Il s'agit d'une porte ogivale, de 3,20 m de largeur pour une hauteur actuelle de 5 m au sommet de l'ogive. Les matériaux utilisés dans sa construction sont le grès et le schiste. L'épaisseur du mur est à cet endroit de 1,10 m.

Les remparts, s'ils existent encore ne sont pas visibles directement et il faudrait des investigations plus poussées dans les secteurs sud et nord du bourg, localisation où il y a le plus de chance de les retrouver au sein des constructions actuelles.

Le bâti ancien n'est pas très présent et quelques rares constructions sortent du lot. Principalement la maison en parcelle 457 dont la façade donnant sur la Place du 8 Mai 1945 possède plusieurs fenêtres à meneaux, d'autres simplement moulurées (fig. 29) et une porte dont l'accolade du linteau surmonte un blason lisse. Il s'agit aussi des vestiges de l'ancienne église dédiée à saint Martin située au centre de la même place. Quelques réemplois de pierres sont aussi visibles.



▲ Figure 29 | Fenêtres à meneaux et fenêtre moulurée, © JV 2011

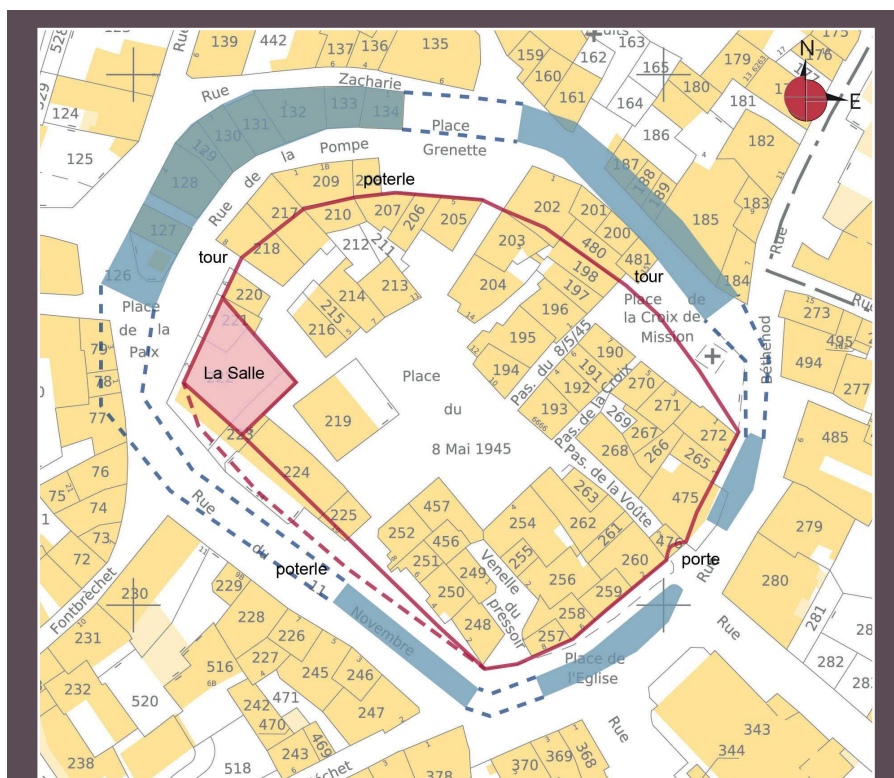
## SYNTHÈSE

Toutes les données acquises lors des différentes études de plans ou de cadastres permettent de proposer un tracé hypothétique de l'enceinte ainsi que de celui des fossés. Les deux tracés ont été reportés sur le cadastre actuel (fig. 30). L'organisation générale de l'enceinte se rapproche de celles déjà étudiée, comme l'enceinte de Saint-Jean-Bonnefonds avec laquelle, elle partage quelques caractéristiques communes :

- l'église se trouve placée en position plus ou moins centrale ;
- le réseau viare se compose d'une rue ou place entourant l'église et l'essentiel des rues sont rayonnantes à partir de cette dernière ;
- le bâtiment accueillant les seigneurs et donc les symboles du pouvoir est placé dans un angle et dans une partie « haute » de la ville ;
- l'accès à l'enceinte se fait par l'intermédiaire d'une porte unique et d'une ou plusieurs poternes ;
- la forme générale de l'enceinte se rapproche plus de la forme d'un quadrilatère que de la forme ovoïde des enceintes de Saint-Paul-en-Jarez, Saint-Genis-Terre-noire (Génilac) ou Rive de Gier.

Les éléments nouveaux apportés par l'étude de l'enceinte de Saint-Martin-la-Plaine par rapport aux enceintes déjà étudiées sont les suivants :

- il s'agit de la première enceinte dont l'origine est ancienne et attestée par les textes, puisque datant du début du XIII<sup>e</sup> siècle ;
- les fossés ont pu être positionnés avec une certaine précision. D'une grande largeur, ils sont placés assez loin du mur du vintain et leur organisation, entrevue à Saint-Paul-en-Jarez est ici bien restituée par les plans et les différents textes ;
- la présence de plusieurs tours est possible avec deux mentions de tours et une de poterie/tour possible. Si l'on reprend le plan, on constate que ces 3 éléments sont situés au centre des 3 secteurs (nord-est, nord-ouest, sud-ouest) tandis que cette position est occupée par la porte dans le quatrième secteur.



▲ Figure 30 | Synthèse et hypothèse de restitution de l'enceinte de Saint-Martin-la-Plaine  
© DAO JV 2021 sur base de cadastre actuel